



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Aide humanitaire de la France au Soudan

Question orale n° 623

Texte de la question

M. Christophe Marion interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la réponse qu'apporte la France aux besoins humanitaires du peuple soudanais, première victime, depuis avril 2023, des combats faisant rage entre les Forces armées soudanaises et les *Rapid Support Forces*. Il est indéniable que la France est très attentive à ce conflit et aux conséquences que ces affrontements ont pour la population civile soudanaise. La France a d'ailleurs participé activement à la conférence humanitaire pour le Soudan et la région organisée le 19 juin 2023 par l'Arabie Saoudite. Comme M. le ministre a pu le confirmer à M. le député dans une réponse récente à l'une de ses questions écrites et il l'en remercie, la réponse humanitaire de la France depuis le début de la guerre au Soudan se chiffre à 43,3 millions d'euros. Cette somme est importante et permet aux organisations non gouvernementales (ONG) sur place et aux agences des Nations unies de soigner, d'alimenter, d'abriter et de prendre en charge les nombreuses victimes de cette guerre. Ce soutien financier est absolument nécessaire, les députés du groupe d'amitié France-Soudan, qui se sont récemment rendus dans des camps de réfugiés soudanais, pourraient témoigner de l'immensité des besoins de la population soudanaise et des ONG qui tentent de lui venir en aide. La France est donc présente et mobilisée mais M. le député se questionne sur les capacités de la France à amplifier cette aide. En effet, lors de la conférence humanitaire de Gaza du 9 novembre 2023, le Président de la République a annoncé une aide de 100 millions d'euros destinée aux civils de la bande de Gaza. Cet effort est évidemment louable et indispensable pour les civils palestiniens. Pour autant, le montant interroge M. le député quant à la méthode retenue par la France pour évaluer l'aide humanitaire nécessaire aux populations qu'elle soutient. En effet, la bande de Gaza compte 2 millions d'habitants alors que le Soudan est peuplé de plus de 45 millions de personnes. Comme l'a rappelé le Président de la République : « toutes les vies se valent », la France ne devrait-elle donc pas accroître son soutien financier à l'aide humanitaire au Soudan ? Il souhaiterait savoir s'il l'envisage ou s'attèle à réactiver, en ce sens, un engagement international fort.

Texte de la réponse

AIDE HUMANITAIRE AU SOUDAN

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Marion, pour exposer sa question, n° 623, relative à l'aide humanitaire au Soudan.

M. Christophe Marion. Ma question porte sur la réponse qu'adresse la France aux besoins humanitaires du peuple soudanais, première victime, depuis avril 2023, des combats qui font rage entre l'armée soudanaise et les forces de soutien rapide.

Il est indéniable que la France est très attentive à ce conflit. Notre pays a participé activement à la conférence humanitaire pour le Soudan et la région, organisée le 19 juin 2023 par l'Arabie Saoudite. Comme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Catherine Colonna, l'avait confirmé en réponse à l'une de mes questions écrites, la France a mobilisé, entre le début de la guerre au Soudan et septembre dernier, plus de 43,3 millions

d'euros d'aide humanitaire. Cette somme – dont vous pourriez peut-être nous donner une mise à jour – est importante et permet aux ONG installées sur place et aux agences des Nations unies de soigner, d'alimenter, d'abriter et de prendre en charge les nombreuses victimes de la guerre. Ce soutien financier est absolument nécessaire : mes collègues députés du groupe d'amitié France-Soudan et moi-même, qui nous sommes rendus en octobre dernier dans des camps de réfugiés soudanais, pouvons témoigner de l'immensité des besoins de la population soudanaise et des ONG qui tentent de lui venir en aide.

Je salue donc sincèrement l'annonce par le ministre des affaires étrangères, il y a deux semaines, de l'organisation d'une conférence humanitaire pour le Soudan à la mi-avril. J'aimerais que vous nous confirmiez que cet événement se traduira par un accroissement important de l'aide humanitaire allouée par la France à la population soudanaise. Notre pays a su être au rendez-vous pour aider les civils ukrainiens et les civils de la bande de Gaza ; il doit l'être aussi pour les civils soudanais. Rappelons qu'ils sont 45 millions, dont 18 millions à être confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, selon l'ONU.

J'attends aussi que vous nous rassuriez s'agissant de l'impact des coupes budgétaires annoncées sur les fonds destinés, directement ou indirectement, à venir en aide aux civils soudanais. Les Soudanais ont besoin de nous. Après presque un an de calvaire, nous nous devons de leur envoyer des messages d'espoir et des actes de solidarité.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et des partenariats internationaux.

Mme Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'État chargée du développement et des partenariats internationaux. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, qui ne pouvait être présent ce matin, m'a chargée de vous répondre.

Le conflit au Soudan a provoqué l'une des plus importantes crises humanitaires au monde, comme vous l'avez justement décrit. La position de la France est connue : nous condamnons la poursuite des combats au Soudan et les violations des droits de l'homme commises par les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide.

Face à une situation dramatique, nous prenons nos responsabilités. La France et l'Union européenne organiseront une conférence humanitaire internationale à Paris, le 15 avril prochain, un an après le déclenchement des hostilités. Stéphane Séjourné réunira la communauté internationale ainsi que les acteurs humanitaires internationaux et les organisations locales qui agissent en première ligne afin de rassembler nos efforts pour soutenir les populations civiles au Soudan et dans les pays voisins. Nous chercherons à mobiliser les financements nécessaires et à obtenir des belligérants un accès humanitaire libre, sûr et sans entrave.

Vous l'avez rappelé, la France est déjà mobilisée pour répondre à cette crise humanitaire. Nous avons apporté en 2023 une aide de 55 millions d'euros et nous poursuivons cet engagement en 2024. Par ailleurs, nous appelons les parties à respecter leurs obligations au regard du droit international humanitaire et à tenir les engagements pris à Djeddah. La France appuie l'ensemble des initiatives de paix internationales et régionales visant à mettre un terme aux hostilités. Nous œuvrons, avec nos partenaires, afin de favoriser davantage de coordination entre ces efforts.

Enfin, ce conflit entre militaires ne doit pas masquer l'existence d'une classe politique et d'une société civile soudanaises pacifistes. Nous serons attentifs à ce que leurs aspirations ne soient pas laissées pour compte. Le Gouvernement ne veut pas que le conflit au Soudan devienne une crise oubliée car, comme l'a dit le Président de la République, toutes les vies se valent.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Marion](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 623

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 février 2024](#)

Réponse publiée le : 6 mars 2024, page 1474

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 février 2024](#)